



Les Avantages Adhérents

1. Tarifs Préférentiels

Vous bénéficiez **d'une remise de 15%** sur :

- ↪ Les prestations techniques de mesure et contrôle,
- ↪ Les diagnostics métrologie,
- ↪ Les formations,
- ↪ La vente d'ouvrages.

➡ Ces remises ne s'appliquent pas sur les frais de transport, déplacement et de sous-traitance éventuelle.

2. Présence dans l'espace Membres du site Internet de l'IMQ :

www.imq-fr.com

Vous serez référencé dans l'onglet « **Nos membres** » de notre site, avec :

- ↪ La présentation de votre entreprise ,
- ↪ Le lien Internet vers votre site Web.

3. Accès à la veille normative et technologique : Métrologie - Qualité

Vous avez un accès libre à toute la documentation technique dont vous avez besoin :

- ↪ Revues spécialisées (Contrôles et Mesures, Industrie et Technologie, Enjeux, Techniques de l'ingénieur, Mesure, etc.)
- ↪ Ouvrages et Dossiers techniques,
- ↪ Documentation,
- ↪ Normes métrologie,
- ↪ Articles, normes et textes réglementaires sur le site « Métier Métrologie » de l'Afnor.

➡ Sur réservation effectuée au préalable.

4. Invitation aux groupes de travail

Vous pouvez participer aux **groupes de travail** pour l'optimisation de votre Fonction Métrologie.

Ces groupes sont composés des membres de l'IMQ, industriels, laboratoires, universitaires, consultants, experts, d'organismes nationaux et institutionnels.

➡ Vous bénéficiez des résultats de ces groupes de travail.

5. Invitation aux « Carrefours de l'Innovation »

Vous êtes systématiquement invité aux « Carrefours de l'Innovation ». Ce sont des **ateliers d'échanges et de retours d'expériences** animés par des entreprises, sur des thèmes divers touchant la métrologie et ses innovations, etc.

➡ Lors de ces manifestations, nous aménageons des pauses réservées à l'échange et à la rencontre de partenaires potentiels,

➡ Organisés sur des sites industriels, les Carrefours de l'IMQ permettent de nouer des liens avec les donneurs d'ordre.

➡ Vous bénéficiez de la liste des participants à chaque rencontre.



6. Le Journal de l'IMQ

Conçu comme un **outil de travail**, il permet de diffuser aux entreprises une **information claire et utile sur l'actualité de la métrologie**.

Les rubriques abordées sont :

- ↗ Quoi de neuf à l'IMQ?
- ↗ A la une,
- ↗ Actualité du Collège Français de Métrologie,
- ↗ Information pratique,
- ↗ Le point norme,
- ↗ Innovation technologique,
- ↗ Compte-rendu d'atelier,
- ↗ Témoignages d'entreprises,
- ↗ Chez nos adhérents.

➔ Vous êtes **destinataire du journal** édité sur papier, et de l'ensemble des informations d'actualité, d'innovation, d'évènementiel...

➔ Vous bénéficiez d'une **présentation gratuite de votre entreprise** dans la rubrique « Chez nos adhérents ».

➔ Le journal est édité également sur www.imq-fr.com.

7. Les Dossiers Techniques de l'IMQ

Le Dossier technique est destiné à **mieux comprendre les enjeux de la métrologie** dans les entreprises. Il se veut être un véritable outil de travail et une réelle source d'information.

Chaque dossier est **spécialisé** dans un thème très précis de la métrologie, et seuls les adhérents le reçoivent systématiquement par courrier.

➔ Sont **déjà disponibles** pour vous :

- ↗ La métrologie d'hier à aujourd'hui,
- ↗ Savoir mesurer à l'atelier,
- ↗ La fonction métrologie dans l'entreprise,
- ↗ L'audit de la fonction métrologie,
- ↗ Techniques d'estimation des incertitudes de mesures dimensionnelles pour opérateur,
- ↗ Les états de surface, de la définition au contrôle qualité,
- ↗ Métrologie et statistique : des outils puissants au service de la maîtrise de vos mesures.
- ↗ Que doit-on attendre d'un logiciel de Gestion de Parcs.

8. Accès au Forum Emploi

Pour **accompagner votre développement en Ressources Humaines**, nous vous proposons un Forum Emploi accessible sur www.imq-fr.com, où vous pouvez :

- ➔ Déposer vos offres d'emplois,
- ➔ Déposer vos offres de stages,
- ➔ Consulter les candidatures,
- ➔ Obtenir une aide personnalisée pour une recherche plus pointue dans le secteur de la métrologie avec le Collège Français de Métrologie.

N.B. : Les éléments vous permettant de prendre contact vous sont fournis par le document téléchargeable (pdf ou Word). Vous avez la possibilité de paramétrer votre recherche en utilisant la liste de choix.



9. Tarifs préférentiels sur les ouvrages publiés par le Collège Français de Métrologie

Le CFM édite **8 revues spécialisées** dans le secteur de la métrologie, réalisées par les plus grands experts du domaine.

Vous pouvez désormais les obtenir en bénéficiant :

- D'une information détaillée de leur contenu,
- D'une aide dans le choix le plus approprié à votre demande,
- D'une remise de 15 %.

N.B. : Liste et tarifs des ouvrages ci-joints.

10. Participation à l'Assemblée Générale annuelle

Vous devenez membre de l'Assemblée Générale de l'IMQ, et à ce titre, participez à la vie du Centre et aux décisions stratégiques d'investissements et d'actions, au bénéfice des PME PMI de notre région.

11. Mise à disposition d'une salle à un tarif préférentiel

Une **salle de réunion est à votre disposition** au sein de l'IMQ, pour les réunions d'affaires, formations, séminaires, etc., que vous souhaitez organiser.

➤ Tarif journalier de location de salle :

	<u>Tarif adhérent</u>	<u>Tarif non-adhérent</u>
Salle Métrologie 30 personnes maximum	140,00 € HT	280,00 € HT

Services inclus : Réservation de la salle, vidéoprojecteur*, écran de projection, paperboard, ménage de la salle.

* Pour le prêt d'un vidéoprojecteur, un chèque de caution de 900,00 € est demandé. Il sera restitué après le contrôle du matériel.

➤ Prestations complémentaires possibles :

	<u>Tarif adhérent</u>	<u>Tarif non-adhérent</u>
Assistance administrative (fax, mail, photocopie,...)	50,00 € HT/h	80,00 € HT/h
Photocopieur		
Tarif minimum incluant 25 copies	5,00 € HT	6,00 € HT
Copie supplémentaire	0,20 € HT	0,30 € HT
Collation		
De 2 à 10 personnes	30,00 € HT	40,00 € HT
Par tranche de 10 personnes sup.	+ 30,00 € HT	+ 40,00 € HT

(Pour 10 personnes : 10 cafés, 2 bouteilles de jus d'orange, 10 bouteilles de 33 cl d'eau, 1 boîte de biscuits de 200 g.)

N.B. : L'IMQ décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel amené de l'extérieur et installé dans une salle.